

Hopfenweg 21
PF/CP 5775
CH-3001 Bern
T 031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Conférence de presse du 23 novembre 2017 / texte prononcé

Davantage de soucis pour les travailleurs et travailleuses au temps de la numérisation

Avec le « Baromètre Conditions de travail », Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, mesure pour la troisième fois déjà la qualité des conditions de travail. En Suisse, les travailleuses et travailleurs sont confrontés en général à une pression élevée. Les chiffres 2017 font ressortir aussi la présence marquée du stress et de l'épuisement émotionnel. La durée du travail est plus fortement imposée et, en même temps, on n'investit pas assez pour l'employabilité des travailleuses et travailleurs : les efforts faits par les employeurs pour la formation continue sont lacunaires. C'est pourquoi, Travail.Suisse combat toutes les détériorations dans la loi sur le travail et exige, en particulier à l'époque de la numérisation, que l'on développe la formation continue et que l'on mette en œuvre avec efficacité l'obligation de communiquer les postes vacants.

Adrian Wüthrich, Président de Travail.Suisse

Le « Baromètre Conditions de travail » indique de différentes manières le ressenti au travail des travailleurs et travailleuses et leur évaluation de la qualité des conditions de travail. Avec la Haute école spécialisée bernoise, Travail.Suisse a une nouvelle fois pris la température auprès des travailleurs et travailleuses. Les résultats de la troisième enquête du « Baromètre Conditions de travail » sont proches de ceux de l'an passé. Les travailleurs et travailleuses trouvent du sens et de l'utilité à leur travail et en jugent bonnes les conditions en général. Mais si l'on y regarde de plus près, le tableau s'assombrit.

Pas d'augmentation de la durée de la semaine de travail

41 pourcent des sondés se sentent souvent ou très souvent stressés par leur travail. Cela pèse fortement ou très fortement sur environ 70 pourcent des travailleuses et travailleurs concernés, comme l'indique la forte pression pesant sur de nombreux employé-e-s. Dans le même temps, le nombre de ceux qui n'ont pas ou peu d'influence sur l'aménagement de leur temps de travail a passé de 38 à 47,8 pourcent entre 2015 et 2017. Il devient toujours plus difficile de concilier vie professionnelle et privée. La flexibilité s'exerce au détriment des travailleuses et travailleurs. C'est pourquoi fixer des règles est fondamental pour Travail.Suisse. La suppression de l'enregistrement du temps de travail ne mène qu'à davantage de travail gratuit. Travail.Suisse combattra par tous les moyens toute attaque contre la loi sur le travail et contre l'enregistrement du temps de travail et la protection de la santé. Peu importe les conditions mises, ce sera non à la semaine de 50 heures ou à d'autres détériorations. Il faut améliorer le droit du travail et ne pas l'envoyer à la ferraille comme l'a

fait les arts et métiers. La flexibilisation doit aussi être bénéfique aux travailleuses et travailleurs et pas seulement aux employeurs et il faut qu'ils puissent co-décider sur leur temps de travail.

Il faut un plus fort engagement dans la formation continue

Selon la nouvelle loi sur la formation continue, les entreprises doivent favoriser la formation continue. Le maintien de l'employabilité est cruciale. Mais le baromètre montre que l'employeur ne favorise pas suffisamment la formation continue : 45,3 pourcent des travailleuses et travailleurs indiquent que ce n'est pas ou très peu le cas. Ce pourcentage est beaucoup trop élevé et il faut développer bien plus la formation continue pour les personnes peu qualifiées aussi. La nécessité d'agir n'est pas la même dans toutes les branches. Avec la progression de la numérisation, les travailleuses et travailleurs doivent se mettre à jour. Travail.Suisse salue ainsi le mini-programme pour le développement des compétences de base dans les technologies de l'information et de la communication que le Conseil fédéral a lancé au début novembre. Mais il faut aussi un Fonds pour pouvoir financer les reconversions et l'apprentissage pour les adultes (âgés) en rapport avec la numérisation.

La préférence indigène commence dans les entreprises

L'entretien avec les collaborateurs est déterminant pour la relation entre les entreprises et les salarié-e-s. La part des entretiens avec les collaborateurs a un peu augmenté à 17.5 pourcent et 35 pourcent le considèrent comme à peine constructif et utile. Or, la promotion des collaborateurs et collaboratrices et un bilan professionnel sont fondamentales. Les employeurs devraient accorder aux collaborateurs et collaboratrices de 40 à 45 ans la possibilité de faire un bilan professionnel. Il montre les qualifications existantes mais permet aussi de déceler les déqualifications survenant au fil des ans. La limitation de l'immigration suite à l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse requiert une meilleure utilisation du potentiel de la main-d'œuvre indigène. La priorité indigène nécessite une constante amélioration des compétences des travailleuses et travailleurs, lesquels se sentent visiblement peu sûrs : 52.6 pourcent disent qu'il ne serait pas ou peu facile de trouver un emploi comparable avec le même salaire s'ils perdaient leur poste actuel. Cela pèse lourdement sur eux. L'obligation de communiquer les postes vacants doit procurer un avantage à la main-d'œuvre indigène. Travail.Suisse requiert ainsi du Conseil fédéral une limite de 5 pourcent et une très courte période transitoire. Les mesures doivent être efficaces dès 2018 pour gagner la confiance des travailleuses et travailleurs. Les offices régionaux de placement doivent s'y préparer.

Peur de la numérisation en fonction du degré de formation

Deux jours après la journée de la numérisation, ceci encore sur ce thème : on a interrogé pour la première fois les travailleuses et travailleurs sur ce point cette année et voici brièvement ce que l'on peut retenir : la numérisation ne provoque pas de très grandes peurs pour l'instant. Il y a néanmoins 11 pourcent qui pensent qu'ils perdront leur emploi au cours des 10 années à venir en raison de la transformation numérique. Les différences selon les branches sont fortes. En considérant le niveau de formation, ce sont les travailleuses et travailleurs qui n'ont fait que l'école obligatoire qui pensent le plus perdre leur travail à cause de la numérisation. Cela souligne l'importance de la formation continue pour les travailleuses et travailleurs, indépendamment de leur niveau de formation.

